

COMPTE RENDU **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 03 OCTOBRE A 18H30**

Sous la présidence de Monsieur Robert DONNAT, Maire,

Présents :

SILVESTRE C, CLAUZON C, GRILLI M, MILESI V, LEROUX JP, DE VALENCE G, MAURIN Y, RODENAS A, BUGEL N, FONQUERNIE A, ECH CHAFAI M.H, TAULEMESSE E, DINGLI JP, CHAVRIER C, SONEGO K-E,

Absente excusée : TRINQUART-LEROUX N a donné pouvoir à MILESI V.

Absents : CUREL N, TAULEMESSE E, TRAVERSO BRUNET N

Le Quorum est atteint.

Secrétaire de séance : MILESI V.

Un moment de recueillement est demandé par Monsieur le Maire à la mémoire des personnes disparues récemment.

Le compte rendu de la réunion du 12 août 2014 est approuvé, par 14 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

074/2014 -RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET LE RAPPORT D'ACTIVITE 2013 :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

075/2014-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 150 € au profit de l'association MIRA EUROPE pour l'animation de la manifestation MIRA MOB sur la commune en juillet 2014.

076/2014-TRANSFERT DE CREDITS :

Le Conseil Municipal approuve le transfert de crédits du compte :

D 022 Dépenses imprévues pour un montant de - 44 752.00 au compte

D 673 Titres annulés (exercices antérieurs) pour un montant de + 44 752.00

Mesdames TAULEMESSE Emilie, TRAVERSO-BRUNET Noëlle et Monsieur CUREL Nicolas sont arrivés à 19H00 et ont pris part aux délibérations suivantes :

077/2014-CONVENTION D'OBJECTIFS- ANIMATION TEMPS PERISCOLAIRES :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs 2014/2015 pour l'animation des temps périscolaires par une association du territoire, jusqu'au 19 décembre 2014.

078/2014-REVISION GENERALE DU POS VALANT ELABORATION DU PLU-CHOIX DU CANDIDAT :

Le Conseil Municipal après avoir entendu la commission et examiné les diverses offres, à l'unanimité,

APPROUVE la décision de l'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces avec Habitat et Développement de Caumont Sur Durance pour la révision générale du POS valant élaboration du PLU de LAGNES pour une rémunération de 29 750.00 € H.T.

079/2014-TRANSFERT DE CREDITS :

Le Conseil Municipal approuve le transfert de crédits des comptes Dépenses
21311-000 Hôtel de ville d'un montant de - 38 700.00€ au compte Dépenses
202-000 Frais liés documents d'urbanisme pour un montant de + 38 700.00 €

Madame BUGEL Nathalie a quitté la séance à 19h35 et n'a pas participé au vote des dernières délibérations.

080-2014-ADOPTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LUBERON MONTS DE VAUCLUSE :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte les nouveaux statuts qui clarifient et redéfinissent précisément les périmètre d'action de la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse et l'intérêt communautaire.

081-2014-PRIME DE FIN D'ANNEE :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE d'accorder au personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre 2014, que cette prime sera soumise aux cotisations IRCANTEC et URSSAF et dont le montant s'élèvera à la somme de 21 203€ pour l'ensemble du personnel communal.

082-2014-GROUPEMENT DE COMMANDES :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE la proposition de groupement de commandes pour des besoins en fournitures, extincteurs et vêtements de travail avec la Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse et les communes membres.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes aux groupements de commandes.

QUESTIONS DIVERSES

- Temps d'Activités périscolaires :
 - o M. DINGLI demande si les animateurs sont soumis à une vérification de leur casier judiciaire. Il est répondu que toute personne en charge de l'encadrement d'enfants doit répondre à cette obligation. Cette vérification est de la responsabilité de l'employeur (les Francas).

- M. CHAVRIER demande si les Temps d'Activités Périscolaires sont maintenus en cas de grève des enseignants. M. DONNAT répond que oui, car ils sont détachés du temps scolaire, et ajoute qu'en cas d'absence des enseignants, une garderie est mise en place par la municipalité en cas d'impossibilité pour les parents de récupérer leurs enfants.
- Projet d'Accueil Personnalisé (PAI) : M. CHAVRIER demande qui assure la coordination du dispositif en temps périscolaire. Mme FONQUERNIE répond qu'il revient aux directrices des écoles de transmettre les informations nécessaires aux services périscolaires. Une rencontre avec les différents intervenants sera organisée pour formaliser le dispositif.
- M. DONNAT informe le Conseil que le Parc Naturel Régional du Luberon organise une manifestation contre l'exploitation des gaz de schiste le 11 octobre à 10h30 aux mines de Bruoux à Gargas. Il propose au Conseil d'adopter une motion défavorable aux demandes de permis de recherche d'hydrocarbures non-conventionnels de Vaucluse, et la révision du Code Minier. La motion est adoptée à la majorité (Mrs CHAVRIER et DINGLI s'abstiennent).
- M. DONNAT informe le Conseil du transfert de l'instruction des permis de construire aux communes
- M. DONNAT rend compte de la réunion avec les associations ayant eu lieu le 26 septembre. De nouvelles règles ont été établies : températures de chauffage prédéfinies dans les salles, matériel de cuisson interdit dans l'enceinte des locaux.
- Mme TAULEMESSE intervient au sujet de la cantine. Il persiste un problème de discipline des enfants lors de la pause repas. Des courriers à sanctions échelonnées pourront désormais être envoyés aux parents pour leur signaler un comportement inapproprié de leur enfant. M. DONNAT confirme qu'il s'oppose à toute exclusion d'un enfant du restaurant scolaire. La poursuite de la formation du personnel municipal encadrant est demandée. L'association doit produire des devis.
- M. CHAVRIER demande des précisions sur la situation financière des Tréteaux de Lagnes. M. DONNAT répond qu'il convient pour cela de s'adresser à la responsable de l'association, et que la municipalité est informée des bilans des associations lors de leurs assemblées générales.
- Suite au questionnement de M. DINGLI concernant le survol de Lagnes par un hélicoptère, M. DONNAT informe le Conseil qu'un drone dépêché par la Communauté Luberon Monts de Vaucluse pour filmer le territoire survolera bientôt la commune.

La séance est levée à 21H15

**Le Maire,
Robert DONNAT**

**La secrétaire de séance,
Véronique MILESI**